

Agir Ensemble

**Attention !
6 mai 2004**

**Les 4 Jours
de Dunkerque
passent à Loos
Circulation
réduite en
centre ville
(voir en page 2)**

Après les élections...

La question m'est souvent posée ces derniers temps : "Qu'est-ce qui change pour vous après les élections ?".

Tout d'abord, je suis conseiller régional parmi les élus issus de la liste de fusion comprenant les représentants du Parti Socialiste, du Parti Communiste et des Verts. Contrairement au mandat régional précédent, je ne suis plus vice-président du Conseil Régional. C'est un choix personnel que j'avais d'ailleurs annoncé publiquement dès le début de la campagne électorale.

Lors de mon élection en qualité de maire en 2001, j'avais souhaité terminer ce mandat de vice-président, mais ne pas le renouveler. Mon choix est de pouvoir consacrer plus de temps à Loos et au Bassin Minier. Il y a beaucoup de beaux projets en cours, il faut les mener à bien et cela prend du temps.

J'évoquerai par exemple la poursuite de la restructuration du centre ville, le développement du projet du 11/19 (qui inclut par exemple la montée en puissance du Centre de Création et de Développement des Eco-Entreprises, du Centre Ressources du Développement Durable), la ceinture verte loossoise et la trame verte d'agglomération. Je pense aussi au défi de l'inscription du Bassin Minier à

l'UNESCO, et au challenge qui consiste à rapprocher, via la Conférence Permanente du Bassin Minier, notre territoire et la métropole lilloise.

C'est aussi une façon de limiter le cumul de responsabilités et de mandats, ce qui permet un vrai renouvellement, en faisant monter de nouveaux élus.

Néanmoins, si je suis libéré des charges de vice-président de Région, j'ai été élu président du groupe des Verts, ce qui est un poste central, au cœur de l'exécutif régional. La commune continuera ainsi d'être bien défendue, et c'est très important car sans l'appui des financements européens et du Contrat de Plan État-Région, beaucoup de nos projets ne pourraient voir le jour.

Voilà, en quelques mots, les responsabilités qui m'animeront pour les prochaines années.

Il y a encore bien du pain sur la planche ! Mais travailler dans des horaires plus raisonnables ne fera pas de mal. L'équilibre personnel et familial, la santé, c'est important aussi.

C'est ce que je souhaite à chacun d'entre vous !

**Jean-François CARON,
Maire de Loos-en-Gohelle,
Conseiller Régional.**

Téléalarme publique

France Télécom s'étant désengagé du dispositif, le Conseil Général du Pas-de-Calais a retenu la société Europ Assistance pour continuer à gérer ce service. De quoi s'agit-il ? C'est un dispositif qui permet aux personnes seules en faisant la demande de bénéficier d'un appareil qui, en cas de malaise, de problème de santé réclamant une intervention urgente, appelle directement les pompiers qui envoient une équipe sur les lieux. Son coût : 7,58 € par mois, les dossiers d'inscription étant à retirer en mairie (Mme Saintive).

Jobs d'été citoyens

Dans le cadre de ses actions "Citoyenneté", la commune souhaite recruter des jeunes Loossois (de 17 à 25 ans) pour réhabiliter des espaces publics (bâtiments, espaces verts, etc.). Cette année, deux sessions de 15 jours sont prévues pour la remise en peinture des façades de l'école Ovide Leroy, courant juillet. Ce sont donc huit jeunes en tout qui seront recrutés, dont un ou deux ayant une fonction d'encadrement. Ils seront suivis par les élus et les services techniques et rémunérés sur la base du SMIC.

Si vous avez envie de travailler à l'amélioration de votre cadre de vie, envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'attention de M. le Maire, avant le 20 mai 2004.

Concours des Maisons Fleuries

Un concours de maisons fleuries est ouvert à tous les habitants de la commune. Les personnes désirant participer doivent s'inscrire en mairie, auprès de Valérie Lecerf, jusqu'au 15 juin 2004, tél. 03 21 69 88 77.

Le règlement du concours sera transmis à toute personne en faisant la demande.

4 jours de Dunkerque le 6 mai : circulation perturbée

La course passera le 6 mai route de Béthune, rue de Condé, place de la République, rues Pasteur et Hoche, route de La Bassée. La circulation sera perturbée de 11 h à 15 h ; les échangeurs de l'A21 seront fermés, les routes ci-dessus interdites à la circulation. Les coureurs cyclistes qui descendront de Lens, traverseront la commune de Loos-en-Gohelle en suivant l'itinéraire indiqué, pour enfin se diriger en direction d'Hulluch.

Le seul point d'échange Nord/Sud (sauf lors du passage de la course vers 13h20) sera le carrefour Gambetta/Hoche/Pasteur/Kléber.



Attention ! Le stationnement sur la chaussée sera interdit sur les rues précitées, à compter de 10 h. Les véhicules encore présents au moment de la course seront mis en fourrière par les forces de l'ordre qui contrôleront l'itinéraire avant le démarrage de la course.



en violet,
tracé des rues
bloquées

La question du mois qui dérange...

Les avions de l'aérodrome de Bénifontaine

Vous nous avez dit : "le bruit des avions, ça recommence !".

Eh oui... Il n'y a pas que les hirondelles qui reviennent au printemps ! Ces dernières semaines, des avions, provenant de l'aérodrome de Bénifontaine, reprennent leurs vols au-dessus de la commune. Certains d'entre eux ne respectent pas les règles de vol imposées (altitude minimum autorisée, plan de vol évitant les zones habitées...). Ces recommandations avaient été pourtant signifiées par le Responsable du District de l'Aviation Civile suite aux précédentes interventions de la commune. Un courrier du maire pour alerter, une nouvelle fois, les responsables de l'aérodrome des abus constatés a été récemment envoyé.

Parallèlement, par trois fois, le maire a sollicité le Préfet pour la création d'une Commission Consultative de l'Environnement. Celle-ci, composée d'élus, de citoyens, de professionnels et présidée par le représentant de l'Etat, intervient dans toutes les questions relatives à l'aménagement et l'exploitation de l'aérodrome. Après sa mise en place, la description de l'avion ou son numéro permettront aux plaintes déposées d'aboutir.

Pour l'instant, toujours pas de réponse, alors que la décision relève de la seule autorité préfectorale. Il faudra bien que ça bouge !



Le Conseil Régional : à quoi ça sert ?

Les compétences du Conseil Régional sont souvent mal connues. Pourtant, elles touchent à notre vie de tous les jours.

Elles se décomposent en trois domaines majeurs :

Les lycées

Depuis 1986, c'est le Conseil Régional qui a en charge la construction, la rénovation, l'extension des lycées et lycées professionnels, mais il assure également leur entretien et leur fonctionnement. Un chantier permanent, qui concerne 200 établissements et près de 160 000 élèves dans le Nord-Pas-de-Calais : mise en sécurité, création de CDI, salles de sport, infirmeries... Chaque année, un euro sur quatre investi par la Région est consacré aux lycées.

La formation

Permettre à chacun de construire son parcours d'accès à la qualification, répondre aux besoins des plus défavorisés, c'est l'objectif du Conseil Régional. Responsable de la mise en œuvre des actions de formation permanente et de l'apprentissage, la Région finance également la prime à l'embauche et l'aide à l'effort de formation versées aux employeurs des apprentis (ils sont 16 500 !) du Nord-Pas-de-Calais.

Les transports

Au-delà de la construction de canaux et de ports fluviaux, les lignes régionales SNCF (notamment le TER), c'est aussi la Région ! Fixation des horaires, des tarifs, rénovation des gares, achat des trains... La mise en place de 13 comités de lignes permet de consulter régulièrement les usagers.

Mais aussi...

L'action économique, l'environnement, l'action sanitaire (prévention), la politique de la ville (rappelons que la salle Duvauchelle et le city stade, entre autres, ont été financés en partie sur ces crédits), la culture, la recherche, l'agriculture, la pêche, le tourisme, la citoyenneté, la coopération décentralisée, le sport... Tous ces secteurs mobilisent également les efforts de la Région.

Agenda

des manifestations Culturelles et Festives

Mai 2004

Samedi 1^{er} mai

à partir de 6 h 30, dans la commune – **Réveil en fanfare**
11 h 30, salle d'honneur – **Réception des syndicats et des travailleurs par la municipalité**
à partir de 8 h, stade Cattiau – **Challenge Jean-Paul Quentin**
Organisé par l'Amicale des arbitres de l'Artois

Jeudi 6 mai

vers 13 h 15 – **Passage des 4 jours de Dunkerque**

Samedi 8 mai

à partir de 7 h 50, départ de la place de la République – **Dépôts de gerbes**
10 h, église Saint-Vaast – **Messe en mémoire des victimes de guerre**
11 h 10, rue J.-B. Roussel – **Départ du défilé**
Marché aux Puces des Tulipiers

Vendredi 14 et samedi 15 mai

20 h 30, foyer Omer Caron – **Gala de danse (réservations obligatoires)**

Dimanche 16 mai

après-midi, salle Varet – **Tournoi de basket (cadettes)**

Jeudi 20 mai

toute la journée, salle Varet – **Tournoi de basket (seniors)**

Vendredi 21 et samedi 22 mai

20 h 30, foyer Omer Caron – **Gala de danse (réservations obligatoires)**

Dimanche 23 mai

16 h, foyer Omer Caron – **Gala de danse (réservations obligatoires)**

Mardi 25 mai

20 h, foyer Omer Caron – **Soirée poésie**
Avec Jules Ramon et ses Camanettes (spectacle patoisant)

Mercredi 26 mai

18 h 30, salle d'Honneur de la Mairie – **Lancement du Club BMUnesco+ de Loos**
18 h, salle Duvauchelle – **Conseil d'Administration de la Chaîne des Terrils**

Vendredi 28 mai

20 h, salle Varet – **Soirée Chorale**
20 ans de la Lohézienne, avec en 2^e partie le Quartet Corsica

Samedi 29, dimanche 30 et lundi 31 mai

Ducasse du centre
Animations du week-end de Pentecôte
Bibliothèque – Exposition de peinture
Foyer Omer Caron – Artisans

Lundi 31 mai

Défilé de groupes français et étrangers
Concert de la Concordia

Les manifestations
mentionnées
dans l'agenda
sont ouvertes à tous
(sauf mention contraire).
Vous y êtes
cordialement invités.

